Erratum

Gouvernement du Québec

Décret 332-2003, 5 mars 2003

Loi sur les pesticides (L.R.Q., c. P-9.3)

Gazette officielle du Québec, 19 mars 2003, 135° année, n° 12, page 1670.

À la dernière ligne du sous-paragraphe 2° de l'article 3 du Règlement modifiant le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides, la date aurait dû se lire: « 5 mars 2003 ».

40530